



Communiqué de presse

**Conseil municipal
du lundi 9 octobre 2023**

Vendredi 6 octobre

Le prochain conseil municipal de la Ville de Saint-Herblain se tiendra le **lundi 9 octobre dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville, à partir 14 h**. Il sera également retransmis en direct sur saint-herblain.fr.

Au programme de cette séance 34 délibérations, parmi lesquelles :

Observatoire citoyen des politiques publiques : les choix des élus et élus

La majorité municipale présentera sa réponse et ses décisions suite aux préconisations et 140 propositions de l'Observatoire citoyen des politiques publiques, qui a scruté pendant de nombreux mois la manière dont la Ville de Saint-Herblain accompagne les associations.

Rapports sur l'eau, l'assainissement et les déchets

Les services de Nantes Métropole, viendront présenter les rapports annuels 2022 sur la qualité et le prix des services publics de l'eau, de l'assainissement et des déchets à Saint-Herblain.

Travail non-rémunéré

A titre expérimental, la Ville de Saint-Herblain se porte volontaire pour accueillir des personnes soumises à des heures de « travail non rémunéré à délai rapproché ». Il s'agit d'une sanction, prononcée sans jugement après une infraction, qui s'inscrit dans une logique réparatrice et une dimension pédagogique. Les élus et élus sont invités à se prononcer sur le protocole partenarial entre la Ville de Saint-Herblain, le procureur de la République et le Directeur fonctionnel du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

